



## Fiche d'inscription et de renseignements

### Plaines de jeux 2023

#### Commune de Celles

Nom de l'enfant : .....

Nom(s) du/des parent(s) ou tuteur légal : .....

Date de naissance de l'enfant : .....

Adresse de l'enfant : .....

.....

Téléphone(s) : .....

Email : .....

École fréquentée : .....

### Inscription - Cocher la/les semaine(s) souhaitée(s)

#### Velaines :

◇ 10 au 14 juillet 2023

◇ Garderie : 7h-8h30 et ou 16h30-18h

◇ 17 au 20 juillet 2023

◇ Garderie : 7h-8h30 et ou 16h30-18h

#### Pottes (Ecole communale) :

◇ 24 au 28 juillet 2023

◇ Garderie : 7h-8h30 et ou 16h30-18h

◇ 31 juillet au 04 août 2023

◇ Garderie : 7h-8h30 et ou 16h30-18h

#### Escanaffles (Ecole communale) :

◇ 14 au 18 août 2023 (15 août non inclus)

◇ Garderie : 7h-8h30 et ou 16h30-18h

◇ 21 au 25 août 2023

◇ Garderie : 7h-8h30 et ou 16h30-18h

Si inscription à la journée, veuillez inscrire le ou les jour(s) souhaité(s) :



.....

.....

#### Modalités d'inscription :

Le nombre d'inscriptions est limité à **50 enfants** par semaine.

**Attention**, l'envoi de la fiche d'inscription et de renseignement ainsi que le paiement ne signifient pas automatiquement que l'inscription est effective, celle-ci le sera uniquement après réception d'un email de confirmation envoyé par un agent communal.

La date de réception de la fiche d'inscription sera uniquement prise en compte.

## Modalité de paiement :

**7€/jour** pour les enfants domiciliés sur l'entité de Celles

**9€/jour** pour les enfants domiciliés hors de l'entité de Celles

Paiement sur le compte **BE71 – 0910 – 0036 – 2969**, à mentionner **obligatoirement** en communication libre « plaines de jeux + le ou les nom(s) et prénom(s) de ou des enfant(s) + période(s) d'inscription ».

(Exemple : Plaines de jeux – François Durant – 17 au 20 juillet et 21 au 25 août)

**Je soussigné(e) ....., père, mère, tuteur (biffer les mentions inutiles)** certifie avoir pris connaissance du projet pédagogique et du règlement d'ordre intérieur des centres de vacances 2023 de la commune de Celles, affichés sur le site internet de l'administration [www.celles.be](http://www.celles.be) et/ou consultables à l'administration communale.

**DATE**

**SIGNATURE** (Parent ou tuteur légal)

### **RENSEIGNEMENTS MEDICAUX**

Vaccins en ordre : oui  non  Dernier rappel antitétanique (date) : .....

Groupe sanguin: .....

Problèmes de santé, allergies et médicaments à prendre : (Joindre 2 vignettes de mutuelle ou les donner le premier jour de plaine)

.....  
.....

Nom et téléphone du médecin traitant : .....

**ATTENTION** : Si votre enfant doit recevoir un médicament durant les journées de plaine, il est **OBLIGATOIRE** de nous fournir une **copie de l'ordonnance** de votre médecin !  
En cas de maladie, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué sans certificat médical !



A renvoyer :

1. par email à, [plainesdejeux@celles.be](mailto:plainesdejeux@celles.be) ou
2. par courrier postal à, Administration communale -  
Plaines de jeux - Rue Parfait 14, 7760 Celles



**Plaines de jeux**  
**Administration communale de Celles**  
**Eté 2023**

**Droit à l'image : autorisation parentale**

Durant les activités organisées dans le cadre des plaines de jeux, des photos et/ou vidéos pourront être prises par les moniteurs et les coordinateurs afin d'être diffusées sur la page facebook de l'administration communale.

Il est donc demandé aux parents ou tuteur légal d'autoriser ou de ne pas autoriser la diffusion de photos ou vidéos sur lesquelles leur(s) enfant(s) est/ sont susceptible(s) d'apparaître.

Ce document est à compléter et renvoyer en même-temps que la fiche d'inscription.

- Email : [plainesdejeux@celles.be](mailto:plainesdejeux@celles.be)
- Courrier : Administration communale –Plaines de jeux - Rue Parfait 14, 7760 Celles

Nom (Enfant)	Prénom	Date de naissance

Nom et prénom du parent ou du tuteur légal :

.....

- Autorise
- N'autorise pas

L'administration communale de Celles à faire des photos et/ou des vidéos de mon/mes enfant(s) durant les plaines de jeux 2023 et de diffuser celles-ci sur la page facebook de l'administration communale.

Date et signature :